



VILLE D'AUBRY – DEPARTEMENT DU NORD
Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 19 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf janvier à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le douze janvier, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CZECH, Maire

Le Maire de la ville d'Aubry certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été publiés sur le site de la ville, conformément à la loi

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Bernard CZECH, Georges LEMAITRE, Abdelmalik SINI, Dorothée LORTHIOS, Lydie VALLIN, Djamel BOUTECHICHE, Chantal WAGON, Brahim NOUI, Arlette PLOUVIN, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Yves VALIN Corinne DESPREZ Christophe LOURDAUX, Bernard MOREL, Philippe VERON, Franck VALEMBOIS, Marie-José FACQ, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Jean-Pierre LESAGE, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK, Carine FIEUW

Absents avant donné procuration : Didier SZYMANEK à Bernard CZECH, Rudy CARLIER à Chantal WAGON, Séverine LASNEAU à Franck VALEMBOIS, Laurent JOVENET à Marie-José FACQ

Absente : Mathilde DESMONS

Monsieur Bernard GORA a été désigné secrétaire de séance

23 - CHEQUIER AUX AINES DE 63 ANS ET PLUS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis 2020, la municipalité offre un chéquier cadeaux d'une valeur de 15 € aux aînés âgés de 63 ans et plus et ainsi soutenir l'économie locale.

Ces chèques sont utilisés uniquement chez les commerçants Aubrygeois.

Le Conseil municipal est invité à :

- Valider la reconduction des chèquiers cadeaux qui seront actifs à compter du 1^{er} février 2026,
- Fixer le montant du chéquier à 15 €.

Les crédits seront inscrits au budget correspondant.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Valide la reconduction des chèquiers cadeaux qui seront actifs à compter du 1^{er} février 2026,

Fixe le montant du chéquier à 15 €.

Accepte d'inscrire la recette au budget correspondant.

Le Secrétaire de Séance

Bernard GORA



Pour copie conforme,
Le Maire

Bernard CZECH

Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

Publié le



ID : 059-215900283-20260119-DEL_20260119_23-DE